



Appel à soutien aux peuples de Kanaky

Comme lors de nombreuses crises politiques (gilets jaunes, réforme des retraites, des émeutes suite à la mort de Nahel à Nanterre, grève contre la vie chère en Martinique), les mêmes méthodes sont employées en Kanaky par Macron et son gouvernement : mépris de l'histoire et des personnes, prétention à l'omniscience, refus de prendre en considération les alertes des connaisseurs des dossiers et in fine, la réponse martiale et la pénalisation du mouvement social comme seules propositions.

Depuis 1853, la Kanaky et les Kanaks n'ont jamais été soumis ; ils ont toujours lutté pour recouvrer leur liberté. Chaque avancée en Kanaky a été le résultat d'un consensus. C'est cette méthode que Macron et son gouvernement refusent niant par là même les vertus de l'intelligence partagée. Les envois de militaires, gendarmes, GIGN, RAID par le pouvoir français ne feront pas revenir le calme et cesser les barrages. Et que dire des détentions préventives de militant.e.s déporté.e.s en métropole à des milliers de kilomètres de leur famille, de leurs ami.e.s...

Nous apportons notre soutien aux collègues du ressort de la cour d'appel de Nouméa, avec une pensée particulière pour nos collègues kanaks.

Pour la CGT des chancelleries & services judiciaires, viscéralement anticolonialiste et profondément attachée au principe d'autodétermination et à l'accès à l'indépendance des peuples meurtris par la « *civilisation* » occidentale, le processus de décolonisation doit reprendre selon les termes fixés par nos camarades de l'USTKE dans leur communiqué du 27 mai 2024¹.

La CGT se tient aux côtés des opprimé.e.s, victimes qui plus est d'une discrimination politique, sociale et économique systémique.

Nous avons exprimé notre soutien à nos camarades de l'USTKE*, par l'envoi d'un chèque de 5000 euros dont les fonds serviront essentiellement à alimenter la campagne humanitaire :

- distribution de colis alimentaires;
- distribution de bons carburant.

Vous pouvez vous aussi participer à cette campagne humanitaire, plus d'informations ici :
XXXXXXXXXX

Non au colonialisme, non au racisme. Kanaky libre et indépendante !

***USTKE - Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités**

A Paris, le 11 octobre 2024

Plus d'informations au verso de ce communiqué.

1 <https://cgt-justice.fr/non-au-colonialisme-non-au-racisme-kanaky-libre-et-independante/>



SOUTIEN AUX PEUPLES DE KANAKY BANQUE ALIMENTAIRE DE L'USTKE

La Kanaky, archipel colonisé par la France en 1853, réclame sa liberté et celle de son peuple kanak depuis cette date. L'ONU a reconnu en 1946 la Kanaky comme un territoire à décoloniser, mais le processus n'a véritablement débuté qu'en 1989, après de nombreuses révoltes kanakes.

Depuis 1989 et les accords de Matignon-Oudinot puis de Nouméa en 1998, la Kanaky et la France sont engagées dans un processus de décolonisation censé aboutir à la liberté des peuples de Kanaky (Kanak, Wallisiens, Futuniens, Polynésiens, etc.).

Le 14 mai 2024, le président Macron, sous la pression des colons les plus extrémistes, a unilatéralement mis fin à ces accords, interrompant ainsi le processus d'indépendance. La population indépendantiste s'est alors soulevée contre cette décision, transformant l'archipel en une multitude de foyers de résistance et de lutte.

Les chiffres sont lourds : 13 morts, près de 300 blessés, environ 4 000 personnes incarcérées, dont 7 déportées en métropole, et 500 disparus sur 271 000 habitants. Le territoire est occupé par plus de 6 000 militaires lourdement armés.

Économiquement, la situation est catastrophique : 743 entreprises sont détruites ou à l'arrêt, entraînant entre 20 000 et 30 000 chômeurs, soit 30% de l'emploi privé. 25% du PIB de Nouvelle-Calédonie a été détruit en deux mois. L'usine de nickel KNS a également fermé, licenciant 1 200 travailleurs directs et 5 000 indirects.

Face à cette crise, le syndicat indépendantiste USTKE, en lien avec la CGT, a mis en place une banque alimentaire pour aider les travailleurs privés d'emploi. Mais les besoins sont importants et les moyens limités. L'Avenir social et la CGT lancent donc un appel à la solidarité pour financer cette banque alimentaire.

Les dons peuvent être adressés à L'Avenir social sur le compte figurant en bas de page en précisant dans le libellé « **don USTKE** », qui les transmettra spécifiquement pour soutenir cette initiative.

Nous comptons sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité.

Adressez vos dons :

Soit par virement IBAN : FR76 4255 9100 0008 0035 9721 126

ATTENTION, veiller à mentionner – « Don USTKE »

Par chèque à : L'AVENIR SOCIAL 263, rue de Paris – case 419 – 93514 MONTREUIL cedex

(À l'ordre de L'Avenir social « USTKE »

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur-trice individuel-le
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

**Les fonds non utilisés à la clôture du projet seront réalloués
aux projets prioritaires définis par le Conseil d'administration de L'Avenir social**